

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

OBJET :

Motion en faveur du plan Borloo relatif aux banlieues « Vivre ensemble, vivre en grand la République pour une réconciliation nationale »

Délibération 3/1/2018

Date de convocation :

9 mai 2018

Nombre de conseillers

en exercice : 35

présents : 27

	Pour	Contre	Abstention
D. CAREME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. BEYAERT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. VANDENBOSSCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
O. BERTHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S. KHELLAF	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D. WALLYN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N. LUSTRE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J.C. PLAQUET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N. ZEMBILGOTIAN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. JUNOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N. BELKALA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N. BENALLA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. CUVILLIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A.S. VANELLE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K. TOUIL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. POLLAERT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K.. AMICHI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S. MAZZA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E. HAEGMAN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J.M. DA SILVA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K. FAMCHON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S. WALLYN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A. ZAOUI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. DASSONVILLE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. GOIDIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E. FONTAINE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. VANELLE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A. DA COSTA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T. FRAGA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F. BOLLE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L. RENAUDIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S. CHABAB	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A. ROUCOU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F. RIAH	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. DELBEKE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AFFICHEE EN MAISON COMMUNALE LE :

**Extrait du Registre aux délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de GRANDE-SYNTHE**

L'an deux mille dix-huit, 16 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Grande-Synthe, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Damien CAREME, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la Loi.

PRESENTS :

M. Damien CAREME, Maire ;

Mmes, MM, Martial BEYAERT, Marie-Line VANDENBOSSCHE, Jean-Christophe PLAQUET, Nicole LUSTRE, Bernard JUNOT, Olivier BERTHE, Najate BELKALA, Dany WALLYN, Nadia ZEMBILGOTIAN-SARASSIN Adjoints.

Benoît CUVILLIER, Anne-Sophie VANELLE, Sylvain MAZZA, Karine FAMCHON, José Martinho DA SILVA, Nathalie BENALLA, Sébastien WALLYN, Aïcha ZAOUI, Michel POLLAERT, Michel DASSONVILLE, Sabrina KHELLAF, Karima TOUIL, Evelyne HAEGMAN, Béatrice GOIDIN, Albert DA COSTA, Chantal VANELLE, Sélima CHABAB, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Eric FONTAINE à Damien CAREME, Keltoum AMICHI à Martial BEYAERT.

ABSENTS : Thomas FRAGA, Laurent RENAUDIN, Fabienne BOLLE, Féthi RIAH, Claire DELBEKE, Angélique ROUCOU.

Le conseil municipal de la ville de Grande-Synthe s'est réuni ce mercredi 16 mai 2018 en séance extraordinaire afin d'adopter cette motion en faveur du plan Borloo qui a été remis au 1er ministre le 26 avril dernier.

Grande-Synthe, sa population, ses élus, sont particulièrement concernés par la politique de la ville depuis des décennies. Même si elle n'a pas tout réglé, loin de là, nous en mesurons les nombreux impacts positifs. C'est pourquoi, nous demandons à Monsieur le Président de la République de prendre une décision courageuse en adoptant le plan Borloo, réalisé en concertation avec de très nombreux acteurs de la politique de la ville en France, pour permettre à la France de s'engager durablement sur la voie de la réconciliation et de la cohésion nationale.

« *L'heure n'est plus aux rapports d'experts, l'heure est à l'action.* »

Cette première phrase, tirée du rapport Borloo, en faveur des banlieues, évoque à la fois notre état d'esprit, combatif, mais aussi l'enjeu lié au devenir de la politique de la ville.

Amorcée en 1977, engagée vraiment dans les années 1980, la politique de la ville ne recouvre pas l'ensemble des politiques urbaines.

Elle ne concerne que les quartiers dits "sensibles" des villes françaises, c'est-à-dire ceux dont les habitants accumulent les difficultés sociales : **habitat dégradé, chômage, concentration de population d'origine étrangère, échec scolaire, délinquance...**

C'est, il faut le dire, malheureusement le cas de Grande-Synthe, comme de nombreuses autres communes en France soumises à la pression de ces maux et évidemment ses conséquences : **paupérisation et montée des inégalités.**

Ces maux frappent souvent les communes qui ont accueilli, hébergé les populations d'employés et d'ouvriers ayant participé au développement et à la richesse de la France, dans les banlieues et les cités ouvrières.

A travers les procédures de Développement Social des Quartiers (DSQ), de Développement Social Urbain (DSU), puis des Contrats de Ville et des Contrats d'Agglomération, ou encore des Grands Projets de Ville (GPV), de l'ANRU, la politique de la ville a mis en œuvre depuis près de 40 ans des moyens financiers et humains pour réduire les difficultés de ces quartiers et ces habitants.

Cela a été le cas à Grande-Synthe depuis 1977 jusqu'à ce jour, avec le programme de l'ANRU notamment, qui nous a permis de déconstruire, de réhabiliter et de construire de nouveaux logements.

La ville a changé.

Nous avons, en presque 20 ans, repensé la ville, et son offre de logements pour l'adapter aux besoins de nos populations et promouvoir un habitat plus durable.

Sans l'ANRU, il nous aurait été impossible de mener cette politique en faveur des Grand-Synthois. Nous n'avons pourtant pas réglé tous les problèmes.

A Grande-Synthe comme ailleurs la situation reste difficile même si nous « tenons ».

Qui, d'ailleurs à notre place, pourrait s'engager avec autant de détermination ?

Et ce malgré les difficultés, malgré les vicissitudes, malgré le temps extraordinairement long des « dossiers », des questionnements demeurent encore aujourd'hui autour de l'ANRU 2, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Alors que les tensions sociales « en banlieue » se sont rappelées aux médias et aux élus, à travers la violence des confrontations entre forces de police et jeunesse des quartiers populaires depuis plusieurs mois, la « politique de la ville » a été très peu présente dans les débats depuis la présidentielle. Nous le regrettons.

Ainsi malgré 40 ans d'histoire de politique de la ville, le bilan nécessite un sursaut salvateur.

La situation des banlieues est particulièrement préoccupante et les profondes crises que nous traversons creusent encore un peu plus le fossé social qui sépare les habitants des quartiers défavorisés du reste de la population : **près d'un tiers des habitants des zones urbaines sensibles vit sous le seuil de pauvreté, soit un taux trois fois supérieur à celui de leurs agglomérations.**

A Grande-Synthe le revenu médian est à peine de 9 300 euros à l'année. Le chiffre est éclairant.

Elus du monde urbain, ici à Grande-Synthe comme nos collègues du Dunkerquois et de la France urbaine et périphérique, nous nous inquiétons plus que jamais de cette fracture sociale et territoriale grandissante qui met en danger notre modèle républicain.

Ce ne sont pas que des mots mais des réalités que nous vivons ou que nous subissons loin des eldorados des villes riches ou protégées.

Cette fracture ne se réduit pas. Elle augmente de manière quasi irrémédiable et semble nous condamner à la force de l'inertie, assistant impuissants au délitement.

Les quartiers populaires ne demandent pas l'assistance, mais simplement des moyens pour obtenir un droit à l'égalité, à l'équité républicaine.

Face à l'urgence de la situation, l'appel de Grigny à l'automne 2017 avait permis une première prise de conscience mobilisant les maires, les associations et tous les acteurs engagés pour construire un plan national de solidarité et des mesures d'urgence en faveur de nos quartiers.

Mandaté à l'automne par une décision de votre part, **Jean-Louis Borloo a pu consulter et concerter tous les acteurs afin de réaliser une photographie de l'état des banlieues et surtout proposer dans son rapport, des mesures concrètes permettant de sortir de l'ornière. Nous nous en félicitons.**

Il faut une mobilisation nationale à destination des quartiers politiques de la Ville.

Ce rapport en prend la mesure, en proposant un vrai coup d'accélérateur sur la rénovation urbaine, sur les financements permettant les rattrapages, et sur les politiques publiques de droit commun.

Dans ce rapport, le choix de programmes par action permet en effet d'aborder tous les champs des politiques publiques : **de l'urbain à l'humain !**

Nous souscrivons à la globalité et à la cohérence du plan.

Toutefois, nous insistons particulièrement sur plusieurs préconisations de ce plan : celles du programme 14 relatives aux « *moyens d'agir pour les communes* » sont indispensables. Elles concernent la nécessité d'un dispositif dérogatoire au « *pacte financier* » résultant de la loi de finances, celle d'un fonds d'urgence d'investissement abondé à hauteur de 500 millions d'euros par an, celle de la compensation intégrale par l'État de l'exonération des taxes foncières sur les logements sociaux, ou celle de la création de comités locaux de solidarité pour les situations d'urgence.

Si, par ailleurs, nous partageons l'analyse des difficultés que rencontre l'*Agence nationale de la rénovation urbaine* (ANRU), résultant à la fois des désengagements financiers, notamment ceux de l'État, et d'une gouvernance sclérosée par une bureaucratie abusive, il serait préférable et prudent, au-delà des questions de moyens budgétaires, de privilégier la proposition de Jean-Louis Borloo de redynamiser le dispositif de l'ANRU en confiant effectivement à la puissance publique, par les intercommunalités, les bailleurs et les financeurs, la responsabilité de la gouvernance et en simplifiant les moyens d'action de l'ANRU. C'est la solution la plus rapidement efficace pour finaliser les projets de renouvellement urbain. La solution d'une fondation pose davantage de questions et ne pourrait s'envisager qu'ultérieurement, en cas d'échec de la redynamisation attendue de tous.

Si, enfin, nous agréons l'objectif de mobiliser tous les dispositifs possibles pour concourir à l'insertion vers l'emploi, il semble qu'il faille prioritairement corriger le dysfonctionnement lourd qu'a été la réduction drastique des *Contrats d'accompagnement dans l'emploi* (CAE) en revenant aux objectifs quantitatifs chiffrés pour les quartiers prioritaires tels qu'ils existaient avant 2017, tant ils ont porté leurs fruits, et, par ailleurs, pour permettre aux associations « *de terrain* » supports des programmes d'accompagnement social des habitants, de poursuivre leur activité et concourir elles-mêmes à l'insertion, de porter de 55% à 90%, voire 95%, comme c'était le cas avec les CAE, le financement maximum de l'État pour les nouveaux *Parcours emploi compétences* (PEC).

Le gouvernement a un rapport clé en main, chiffré et élaboré avec les élus locaux et des associations.

Nous attendons de la part du Président de la République des décisions à la hauteur des enjeux.

Nos villes, nos territoires, nos quartiers ont besoin d'un signal concret et fort, celui d'une espérance individuelle et collective : faire que l'avenir soit meilleur.

Le Conseil Municipal de Grande-Synthe à l'unanimité demande au Président de la République d'adopter cette motion en faveur du plan Borloo qui a été remis au 1er ministre le 26 avril dernier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

Damien CAREME

qui certifie le caractère exécutoire de la présente décision